TROPHÉE QUALI'VIE 2026

Artisans de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Ce mercredi 4 novembre 2026, le Trophée Quali'Vie récompense ses deux lauréats nationaux. Ce concours distingue les très petites entreprises (moins de 20 salariés) qui améliorent la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de leurs équipes. En 2026, trois lauréats sont distingués dans chacune des 10 régions participantes.

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES TPE ENGAGÉES

Le Trophée est né en Bretagne, à l'initiative des partenaires sociaux de l'artisanat, et en était déjà à sa troisième édition en 2019. Il s'étend aujourd'hui à **dix régions** : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire.

Le principe : valoriser les dirigeants et les salariés qui construisent ensemble des solutions concrètes pour concilier performance économique et qualité de vie au travail.

10 **Régions engagées**	**100%** **Dédié aux TPE (<20 sal.)**	**6** **Piliers d'action QVCT**
3 **Lauréats par région**	**2** **Lauréats nationaux en 2026**	**20 000€** **de récompenses jusqu'à 1 000 € par lauréat**

LES 6 PILIERS D'ÉVALUATION DE LA QVCT

Les petites entreprises recrutent, mais peinent à attirer et à garder leurs salariés. Pour une TPE, améliorer la qualité de vie au travail devient donc un levier direct d'attractivité et de fidélisation.

Le Trophée Quali'Vie bat en brèche les idées reçues : l'amélioration des conditions de travail n'est pas réservée aux grands groupes. En TPE, la proximité favorise l'agilité et l'innovation sociale sur six axes majeurs :

- **Santé & Ergonomie** : Prévention de la pénibilité, équipements adaptés et sécurité.
- **Parcours & Compétences** : Formations qualifiantes et transmission des savoir-faire.
- **Climat Social & Dialogue** : Écoute active, moments d'échange et cohésion d'équipe.
- **Égalité Professionnelle** : Mixité des métiers et inclusion à tous les postes.
- **Organisation du Travail :** Flexibilité des plannings (4,5j/semaine) et autonomie.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.11.22

Paris, 4 novembre 2026

Contacts presse
Jean-Côme DELERUE
jcdelerue@u2p-france.fr
Tél : 06 77 64 40 78

Marina BARBIER
m.barbier@u2p-bretagne.fr
Tél : 06 82 30 93 64

Aurore AMEAUME
occitanie@u2p-france.fr
Tél : 06 31 30 57 16

Site Officiel :
www.trophee-qualivie.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

- **Management Participatif** : Co-construction de la vision et outils partagés.

TÉMOIGNAGES DU TERRAIN : LAURÉATS ET INSPIRATIONS

Deux entreprises lauréates du Trophée Quali'Vie racontent comment elles ont répondu à leurs difficultés de recrutement et de fidélisation.

Paris recyclage automobile ● 10 Salariés ● Garage automobile

Démarche : Confrontée à des départs en retraite et des tensions de recrutement en zone de plein emploi, la dirigeante a instauré la semaine de 4,5 jours modulable, gérée via une application mobile collaborative, combinée à une montée en compétences RH.

Résultat : Embauche réussie d'une responsable comptoir mécanicienne en reconversion et fidélisation totale de l'équipe.

> *« La confiance se gagne dans le détail : une contrainte transformée en choix, un poste aménagé ensemble, une compétence rendue transférable. C'est cette exigence qui nous rend fiers au quotidien. »*
>
> **— Michelle PARIS-HERMAN, Gérante**

Pour consulter le témoignage vidéo cliquez ici

DUCAROY GRANGE (Villeurbanne - 69) ● 13 Salariés ● Maquettiste & Décoration

Démarche : Transformation de la structure en Société à mission. Organisation du travail par projets autonomes de A à Z (de la relation client à la pose). Déménagement et réaménagement des ateliers avec isolation acoustique, ventilation haute performance et récupération de chaleur.

Résultat : Un turn-over quasi nul, une forte responsabilisation et l'implication des salariés dans le bilan carbone.

> *« Le peu de turn-over témoigne de l'envie d'y rester. Chaque projet est géré en autonomie tout en bénéficiant du soutien des plus expérimentés. Nous sommes vraiment acteurs des évolutions de notre entreprise. »*
>
> **— Témoignage collectif de l'équipe salariée**

Pour consulter le témoignage vidéo cliquez ici

FONCTIONNEMENT, CALENDRIER ET REMISE DES PRIX

Qui peut candidater ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.11.22

Paris, 4 novembre 2026

Contacts presse
Jean-Côme DELERUE
jcdelerue@u2p-france.fr
Tél : 06 77 64 40 78

Marina BARBIER
m.barbier@u2p-bretagne.fr
Tél : 06 82 30 93 64

Aurore AMEAUME
occitanie@u2p-france.fr
Tél : 06 31 30 57 16

Site Officiel :
www.trophee-qualivie.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales de moins de 20 salariés (hors apprentis), qui ont engagé une action en faveur de la QVCT au cours des cinq dernières années.

Comment sont choisis les lauréats ?

Dans chaque région, un jury paritaire réunit des représentants des organisations professionnelles de l'U2P, des organisations syndicales de salariés et des partenaires institutionnels (DREETS, Aract). Il évalue l'implication des salariés dans la démarche, sa pérennité, son caractère innovant et son impact concret sur l'entreprise, puis désigne trois lauréats. Le premier prix de chaque région présente ensuite son dossier devant le jury interrégional.

Quelles récompenses ?

1 000 € pour le 1er prix, 500 € pour le 2e et 250 € pour le 3e. La dotation finance un temps collectif réunissant le dirigeant et les salariés, ou un équipement qui améliore le bien-être au travail.

LES ACTEURS DU TROPHÉE

U2P (Union des Entreprises de Proximité) Rassemble 3,5 millions de TPE-PME au cœur de l'économie de proximité, représentées par la CAPEB, la CGAD, la CNAMS et l'UNAPL.	**CPRIA (Commissions Paritaires)** Créées par l'accord du 12 décembre 2001 entre l'U2P et cinq syndicats de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO), elles font vivre le dialogue social dans les TPE de l'artisanat.
Malakoff Humanis (Partenaire Majeur) Groupe de protection sociale engagé dans la prévention et l'amélioration de la santé au travail, auteur d'un baromètre annuel sur l'absentéisme.	**Réseau ARACT-ANACT & Ministère** Partenaires institutionnels apportant leur expertise technique et leur soutien à la démarche nationale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.11.22

Paris, 4 novembre 2026

Contacts presse
Jean-Côme DELERUE
jcdelerue@u2p-france.fr
Tél : 06 77 64 40 78

Marina BARBIER
m.barbier@u2p-bretagne.fr
Tél : 06 82 30 93 64

Aurore AMEAUME
occitanie@u2p-france.fr
Tél : 06 31 30 57 16

Site Officiel :
www.trophee-qualivie.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).